

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE
DU 29 MARS 2014**

L'an deux mil quatorze le vingt-neuf mars à dix heures, le conseil municipal, également convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de Pierre BERGERON, doyen d'âge.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2014

Etaient présents : Mesdames CHABOUD Any, DESPRES Muriel, DUMAS Isabelle, BOISSINOT Muriel, FAVRE-VICTOIRE Christiane, DUSSAPT Christiane, MARTIN Annick, FAUDOT Claudine, LACROIX Aurélie, GOUACHON Véronique, DEFROMONT Isabelle, BORDET Sandrine et Messieurs DEVILLE François, NEURAZ Gilles, BONDURAND Jean-Claude, FAVIER BOSSON André, CONDEVAUX Jean-François, BECHEVET Patrick, BERGERON Pierre, MILLET Patrick, RUCHON Gaëtan, LARDON Jean-Yves, PILLOT Jean-François, BOCHENT Pierre.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Monsieur DUBOULOZ Emmanuel à Madame DUMAS Isabelle, Madame EPRON Catherine à Madame DESPRES Muriel, Monsieur GASPARINI Gil-Laurent à Monsieur Jean-Yves LARDON.

Aucun absent non excusé.

Madame MARTIN Annick a été élue secrétaire de séance.

Compte-rendu :

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Lors de la réunion, le Conseil Municipal :

- EST ACCUEILLI par Monsieur Jean-Pierre FILLION, Maire sortant, qui prononce un discours de bienvenue à la nouvelle équipe municipale. Il salue la qualité de la campagne électorale. Il rappelle les grands dossiers qu'il a eu à conduire avec les équipes successives qu'il a menées. Il salue plus particulièrement les élus avec lesquels il a exercé ses trois mandats de Maire de 1995 à 2014.
- EST INSTALLE par Monsieur Jean-Pierre FILLION, Maire sortant qui, après avoir procédé à l'appel et constaté l'installation de Monsieur Pierre BOCHENT à la suite de la démission de Monsieur Hubert JORDAN, déclare le nouveau conseil municipal installé. Il cède la présidence à Monsieur Pierre BERGERON, doyen d'âge. Ce dernier procède aux formalités d'usage pour l'élection du Maire. La secrétaire de séance est Madame Annick MARTIN. Deux assesseurs sont ensuite désignés : Aurélie LACROIX, Pierre BOCHENT. Monsieur BERGERON demande aux candidats à la fonction de Maire de bien vouloir se déclarer. Après consultation de l'assemblée, un seul candidat dépose sa candidature : Monsieur François DEVILLE.
- PROCEDE à l'élection du Maire. Monsieur François DEVILLE est élu Maire d'Allinges par scrutin à bulletin secret avec 23 voix pour et 4 votes blancs. Celui-ci remercie le Conseil Municipal pour la confiance accordée salue en son nom et au nom de la commune le Maire sortant, M. Fillion et toutes ses équipes pour tout le travail effectué sur les mandatures précédentes. Souhaite la bienvenue aux quatre membres de l'opposition en soulignant la bonne tenue de la campagne électorale et en rappelant les principaux objectifs de cette prochaine mandature :
 - être au service des Allingeaises et Allingeois pour garantir un développement harmonieux d'Allinges en respectant son environnement et son cadre de vie, faciliter et simplifier la vie des habitants au quotidien.
- Il prend la présidence de l'assemblée.

- DELIBERE sur le nombre d'adjoints au Maire. Monsieur le Maire propose que 7 adjoints soient élus. Le Conseil Municipal délibère en faveur de 7 postes d'adjoints (23 pour et 4 contre).
- ELIT, par 23 voix pour et 4 abstentions, les adjoints au Maire sur proposition de Monsieur le Maire. Le tableau des adjoints avec leurs délégations est donc le suivant :

Nom	Prénom	Délégation
NEURAZ	Gilles	Finances développement économique
DESPRES	Muriel	Action sociale –CCAS
FAVIER BOSSON	André	Travaux – bâtiments – sport
CHABOUD	Any	Scolaire – jeunesse – coopération
BONDURAND	Jean-Claude	Réseaux – locations de salle – gens du voyage
DUMAS	Isabelle	Animation – culture - communication
BECHEVET	Patrick	Urbanisme

- EST REMERCIE par Monsieur le Maire, qui clôture la séance.

L'ordre du jour étant épousé, Monsieur le Maire lève la séance à 10h40.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé le registre en séance les mêmes an, mois et jour que susdits.

Pour le Maire
Le 1^{er} adjoint

Gilles NEURAZ.